Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

- 1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant. à l'accueil de loisirs
- 2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
- 3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
 - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boite aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire mixte Berthelot	01 43 82 85 12
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	06 73 04 13 37
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	01 43 82 49 11
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	01 43 82 23 93
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	01 43 89 67 80
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	01 43 89 75 08
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	01 43 89 05 58
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN: accueil de 7h à 9h. **MIDI:** 11h30 à 13h30. **SOIR:** depart de 17h à 19h

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités pe riscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos donnée L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éduction. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.

Conformément au Règlement (UE) 2016/6/79 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la lai et informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en confactant le DPO de la Malirie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : d'adresse suivante : d'adresse suivante : d'adresse suivante : d'adresse de l'adresse suivante : d'adresse de l'adresse suivante : d'adresse suivante : d'adresse de l'adresse suivante : d'adresse de l'adresse suivante : d'adresse de l'adresse de l'adre

Si vous estimez que vos dioits n'ont pas été espectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 3 novembre au vendredi 19 décembre 2025



Fin des inscriptions le vendredi 31 octobre 2025

Direction de l'Éducation Service Enfance

29 rue Henri Janin 01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Numéro de téléphone :	

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

	Semaine du 03 au 07	Lundi 03			Mardi 04				leudi 06)	Vendredi 07		
		Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
	novembre												
	Semaine du 10 au 14	Lundi 10						Jeudi 13			Vendredi 14		
		Matin	Midi	Soir		Férié		Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
3	novembre												
SOIF	Semaine	Lundi 17			Mardi 18			Jeudi 20			Vendredi 21		
	du 17 au 21 novembre	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
MIDI -	novemble												
	Semaine	Lundi 24			Mardi 25			Jeudi 27			Vendredi 28		
2	du 24 au 28	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
1	novembre												
2	Semaine	Lundi 01			Mardi 02				Jeudi 04	1	Vendredi 05		
	du 01 au 05	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
MATIN -	décembre												
2	Semaine	ı	Lundi 08	3	Mardi 09			Jeudi 11			Vendredi 12		
	du 08 au 12	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
	décembre												
	Semaine	ı	Lundi 15	5	Mardi 16			Jeudi 18			Vendredi 19		
	du 15 au 19	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
	décembre												

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	NOVEMBRE	Mercr	edi 05	Mercr	edi 12	Mercr	edi 19	Mercredi 26		
Ш	Journée	J	R	J	R	J	R	J	R	
K	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	
Q	DÉCEMBRE	Mercredi 03		Mercredi 10		Mercr	edi 17			
H	Journée	J	R	J	R	J	R			
	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM			

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le	e :
Signature :	

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Numéro de téléphone :	

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

	Semaine du 03 au 07 novembre	Lundi 03			Mardi 04				Jeudi 06)	Vendredi 07			
		Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	Semaine	Lundi 10						Jeudi 13			Vendredi 14			
SOIR	du 10 au 14	Matin	Midi	Soir	Férié			Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	novembre													
0	Semaine	I	Lundi 17			Mardi 18			Jeudi 20			Vendredi 21		
MIDI - S	du 17 au 21	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	novembre													
	Semaine	Lundi 24			Mardi 25			Jeudi 27			Vendredi 28			
2	du 24 au 28	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
1	novembre													
2	Semaine	Lundi 01			Mardi 02			,	Jeudi 04	l .	Vendredi 05			
MATIN	du 01 au 05	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
Z	décembre													
5	Semaine	I	undi 08	3	Mardi 09			Jeudi 11			Vendredi 12			
	du 08 au 12	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	décembre													
	Semaine	I	Lundi 15	5	Mardi 16			Jeudi 18			Vendredi 19			
	du 15 au 19	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	
	décembre													

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

	NOVEMBRE	Mercr	edi 05	Mercr	edi 12	Mercr	edi 19	Mercredi 26		
ш	Journée	J	R	J	R	J	R	J	R	
K	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM	М	AM	
\mathbb{Q}	DÉCEMBRE	Mercr	edi 03	Mercr	edi 10	Mercr	edi 17			
H	Journée	J	R	J	R	J	R			
3	½ journée	М	AM	М	AM	М	AM			

Fait à	: Villeneuve-Saint-Georges le)

Signature :